

PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2020-11-19 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue à son siège social au 752, rue St-Joseph à Saint-Louis, le 19 novembre 2020 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

Mesdames les directrices Francine Morin, Emmanuelle Bagg, Julie L'Homme, Nicole Guilbert et messieurs les directeurs Sylvain Lafrenaye, Alain Jobin, Marcel Therrien, Stéphane Bernier, Yvon Daigle, Denis Benoît, Denis Marion, Gilles Bernier, Michel Blanchard, Gilles Hébert.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yves de Bellefeuille, président.

Est absent : Robert Beauchamp.

Sont aussi présents madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière et monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

11.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

11.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

20-11-70 Sur la proposition de Emmanuelle Bagg  
Appuyée par Marcel Therrien  
Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

11.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2020 (c.c.)

20-11-71 Sur la proposition de Alain Jobin  
Appuyée par Francine Morin  
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2020 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

11.4 Rapport d'entretien du réseau

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 6 octobre au 9 novembre 2020 a été remis aux directeurs pour information.

11.5 Rapport financier au 31 octobre 2020 (c.c.)

La secrétaire-trésorière dépose l'*État des activités financières* du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2020.

11.6 Comptes à payer (c.c.)

20-11-72 Sur la proposition de Michel Blanchard  
Appuyée par Gilles Bernier  
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 10 novembre 2020, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **8 685.69\$**.

Jacqueline Lavallée,  
directrice générale et secrétaire-trésorière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois d'octobre et novembre pour un montant de **18 264,63\$** (réf. : liste du 10 novembre 2020).

#### 11.7 Correspondance (c.c.)

29/10/20 CSST : classification pour l'année 2021, 0,60\$ par tranche de 100\$ de salaire assurable

30/10/20 Direction des infrastructures/Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : réponse suite à la lecture du rapport de la firme WSP, concernant la problématique rencontrée au réseau de distribution. Les travaux sont admissibles à la TECQ 19-23

02/11/20 Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu : résolution 20-11-171 : demande pour une entrée d'eau 410, rue St-Pierre

04/11/2020 Municipalité de Saint-Barnabé-Sud : résolution 220-11-2020 adoption des prévisions budgétaires 2021 de la Régie

05/11/20 Municipalité de Saint-Jude : résolution 20-11-270 refuse l'adoption des prévisions budgétaires 2021 de la Régie

#### 11.8 **SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

##### 11.8.1 Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021 (c.c. projet)

20-11-73

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Therrien, appuyé par Alain Jobin et résolu à l'unanimité :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre 2021, qui se tiendront le jeudi et qui débiteront à 19 h 30:

21 janvier	18 février
18 mars	15 avril
20 mai	14 juin (Lundi)
15 juillet	16 septembre
21 octobre	18 novembre
14 décembre (Mardi)	

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la Régie.

#### 11.8.2 Renouvellement - Contrat d'entretien et de soutien des applications

20-11-74

Sur la proposition de Gilles Hébert  
Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de PG Solutions pour le contrat d'entretien et soutien des applications des logiciels du système informatique de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre au montant de 5 651\$, taxes applicables en sus, et ce, pour l'année 2021.

#### 11.8.5 Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu – Résolution 20-11-170 (c.c.)

20-11-75

CONSIDÉRANT la résolution numéro 20-11-170 de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu relative à une réinstallation de l'entrée d'eau du 107, rang de l'Église Nord;

CONSIDÉRANT QUE cette entrée d'eau a été retirée en 2013 par la susdite municipalité lors de la construction de son réseau d'égout;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement 8 portant sur l'administration générale de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, toute **nouvelle construction** peut être raccordée au réseau d'aqueduc municipal et le compteur doit être situé dans un endroit facile d'accès;

CONSIDÉRANT QUE le terrain concerné est actuellement vacant;

CONSIDÉRANT QUE, selon les dires mêmes du propriétaire du 107, rang de l'Église Nord, le projet vise à fournir en eau un terrain adjacent;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de ce même règlement, il est spécifié qu'un abonné (dans le cas présent, le propriétaire du 107, rang de l'Église Nord) ne doit pas fournir d'eau à un non-abonné;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Marion, appuyé par Yvon Daigle et résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre de ne pas donner suite à la demande de réinstallation de cette entrée d'eau.

#### 11.9 Varia ouvert

#### 11.10 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

#### 11.11 Levée de la séance

20-11-76

Sur la proposition de Marcel Therrien  
Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

---

Yves de Bellefeuille,  
président

---

Jacqueline Lavallée,  
directrice générale et secrétaire-trésorière